



PROANTIC

LE PLUS BEAU CATALOGUE D'ANTIQUITES

Pair Of Cabriolet Armchairs Marked "pierre Leduc" Louis XV Period, Circa 1760 Paris.



1 100 EUR

Period : 18th century

Condition : Bon état

Material : Solid wood

Description

Noyer mouluré, sculpté et anciennement verni. Estampillés LEDUC sous la traverse arrière d'assise. Paire de fauteuils cabriolets d'époque Louis XV en noyer mouluré et sculpté, reposant sur quatre pieds cambrés et présentant des dossiers enveloppants légèrement renversés. La ceinture, mouvementée sur ses quatre faces, est parcourue d'une mouluration continue qui accompagne le dessin des traverses et se prolonge dans les pieds. La traverse antérieure, largement chantournée, est sculptée en son centre d'un bouquet de fleurs épanouies et de feuillages disposés autour d'un axe médian. Les pieds antérieurs, fortement galbés, sont moulurés sur toute leur hauteur. Leur raccordement avec la ceinture est ponctué de petites sculptures florales et feuillagées, tandis que les pieds postérieurs,

Dealer

M&N Antiquités

Antiquaires généralistes

Mobile : 06 64 02 14 84

3 grande rue

La Chapelle-sur-Oreuse 89260

plus sobres, prolongent le mouvement des montants du dossier. Les accotoirs en console adoptent un mouvement souple en S. Leurs supports, placés à l'aplomb des pieds antérieurs, s'élèvent dans leur continuité. Moulurés sur leurs faces, ils s'élargissent progressivement dans leur partie supérieure avant de rejoindre les manchettes par un petit enroulement sculpté. Le dossier cabriolet, incurvé dans le plan horizontal afin d'épouser le corps, présente une forme chantournée, légèrement resserrée dans sa partie inférieure. Sa traverse supérieure est ornée en son centre de fleurs et de feuillages sculptés en relief, répondant au décor de la traverse antérieure de l'assise. Les différentes moulurations accompagnent ainsi continuellement les courbes de la menuiserie, tandis que la sculpture demeure concentrée sur les principaux points d'articulation du siège. La disposition des supports d'accotoirs à l'aplomb des pieds antérieurs constitue l'un des éléments permettant de situer cette paire vers 1760, dans une phase tardive du style Louis XV. Les fauteuils en conservent pleinement le vocabulaire par leurs pieds cambrés, leurs ceintures chantournées, leurs dossiers cabriolets et leur décor floral, tandis que l'organisation plus verticale des supports d'accotoirs annonce les évolutions qui marqueront progressivement la menuiserie en sièges au cours des années 1760. Chacun des deux fauteuils porte, sous la traverse arrière de l'assise, l'estampille LEDUC, correspondant à celle de Pierre Leduc (vers 1685-1765). Pierre Leduc (vers 1685-1765) est un menuisier parisien spécialisé dans la fabrication des sièges, établi rue de Cléry, à l'enseigne de « La Providence ». Sa production, d'esprit Régence puis Louis XV, comprend notamment fauteuils, bergères et sièges à châssis, généralement ornés d'une sculpture mesurée de fleurs, feuillages et grenades. Il estampille ses ouvrages du seul patronyme LEDUC. Nos recherches dans les archives parisiennes ont permis de retrouver un Pierre Le Duc, menuisier, dès 1717, puis un Pierre Leduc qualifié de maître

menuisier en 1732 et en 1740. Des actes notariés de 1752 concernant un Pierre Leduc maître menuisier permettent également d'entrevoir son environnement familial : ils mentionnent Denise Jeanne Ouffroy, première épouse décédée, Marie-Claude Hotton, seconde épouse également décédée, ainsi que Marie-Angélique Leduc, mariée au marchand limonadier Guillaume Boursier. La concordance du nom, du métier et de la chronologie rend le rapprochement avec le menuisier de la rue de Cléry particulièrement intéressant, sans toutefois permettre, en l'état des documents dépouillés, de l'établir définitivement pour chacune de ces mentions. Pierre Leduc meurt le 25 juin 1765. La présente paire, datable stylistiquement vers 1760, s'inscrit ainsi dans les dernières années de son activité. L'emploi du noyer ne s'oppose nullement à cette origine parisienne. Si cette essence est fréquemment associée aux productions lyonnaises et méridionales du XVIII^e siècle, son utilisation est également bien documentée chez les menuisiers en sièges de la capitale, parallèlement au hêtre et parfois en association avec celui-ci. Les comptes du menuisier parisien Louis Delanois mentionnent notamment, en 1762, quatre fauteuils dont les « devantures » sont exécutées en noyer. Des sièges parisiens contemporains, parfois estampillés par des menuisiers établis eux aussi rue de Cléry, témoignent également de l'emploi de cette essence. Les deux fauteuils conservent une ancienne finition chaude de tonalité brun ambré laissant apparaître le veinage du noyer. Cette finition présente l'aspect traditionnellement associé aux bois dits « à la capucine ». Très bel état de conservation. Les structures sont saines et en bon état, avec seulement des restaurations d'usage et d'entretien. Les garnitures des assises et des dossiers, réalisées selon les techniques traditionnelles de tapisserie, sont conservées et se trouvent encore en très bon état. Les fauteuils sont à recouvrir ; les manchettes d'accotoirs sont à garnir et à recouvrir. Aucun autre travail n'est à

prévoir. H. 89 × L. 61 × P. 55 cm Hauteur
d'assise : 42 cm Bibliographie : Pierre Kjellberg,
Le Mobilier français du XVIIIe siècle.
Dictionnaire des ébénistes et des menuisiers,
notice « Leduc Pierre », pp. 494-495.